



Le Saint-Siège

LETTRÉ DE SA SAINTÉTÉ PIE XII

À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'UNION DES ŒUVRES CATHOLIQUES DE FRANCE

Le Congrès de pastorale qui d'ici peu s'ouvrira à Angers sous votre présidence rappellera le souvenir de l'assemblée, modeste mais déjà ardente, qui s'y tenait en 1858 et inaugurerait la tradition de ces Congrès catholiques qui, sous le titre de l'Union des Œuvres, devaient connaître par la suite un large succès. Il Nous est, agréable de vous adresser Nos félicitations pour ce Centenaire.

Dès 1873, Notre Prédécesseur Pie IX, s'adressant à Mgr de Ségur, premier Président de l'Union, rendait grâce à Dieu « qui multiplia si vite le grain jeté en terre qu'il en fit croître une moisson déjà surabondante »; le vénéré Pontife se félicitait de ces heureux fruits, pour l'Eglise, disait-il, « qui grâce à vous a la joie de conserver nombre de ses fils guettés par l'ennemi », et pour la Société « à laquelle tant d'adolescents et de jeunes gens... fournissent pour sa défense une génération honnête, pieuse et laborieuse » (Ep.lae ad Princ. 1873-74, f. 181, n. 325— 20 octobre 1873). A combien plus forte raison devons-Nous Nous réjouir aujourd'hui du bien réalisé par cette institution, désormais centenaire mais toujours riche d'initiatives et animée par des prêtres de valeur, qui savent au surplus s'entourer d'une large collaboration. Placés dès l'origine sous l'autorité des évêques, les congrès de l'Union abordèrent au cours de ce siècle tous les grands thèmes de l'éducation de la jeunesse et de la pastorale paroissiale. A ce titre ils ont tenu une place notable dans le développement et la coordination de l'apostolat en France. Leur importance n'a cessé de s'affirmer et Nous formons des vœux paternels pour l'essor croissant de l'institution.

En prenant d'ailleurs pour thème du présent Congrès la « Pastorale de l'adolescence », vous demeurez dans la ligne des préoccupations apostoliques et sociales des fondateurs, qui avaient fait des œuvres de jeunesse l'objet de leurs premières réunions. Qu'en cette année jubilaire de Lourdes la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, qui veilla avec une si maternelle sollicitude sur l'adolescence de Jésus à Nazareth, guide vos travaux!

Des conférenciers de qualité se pencheront sur les problèmes de cet âge difficile, plein de réserve

et de désirs, fragile à la tentation mais sensible à l'idéal. Ils étudieront surtout les conditions de la persévérance religieuse des jeunes durant cette période critique et dans un monde souvent hostile. Toutes ces questions, examinez-les avec une foi vive, qui jamais ne transige avec les préceptes de la morale ni ne sous-estime la valeur des moyens surnaturels dans la formation du chrétien. Regardez-les avec un sain optimisme, digne d'éducateurs catholiques qui savent les ressources de la nature transformée par la grâce et ont éprouvé la puissance de l'appel du Christ dans l'âme d'un jeune. Ces questions enfin, traitez-les avec une vraie compétence pédagogique, qui ne craigne pas de faire bénéficier l'œuvre éducative des progrès récents de la recherche en ces domaines, et avec un sens pastoral averti, qui veille notamment à faire grandir les adolescents dans des communautés chrétiennes dont la ferveur leur soit un exemple et un soutien.

A l'heure où dans l'Eglise les besoins apostoliques sont grands, où trop de champs demeurent en friche faute d'ouvriers évangéliques, Nous souhaitons en outre vivement qu'au cours de ce Congrès l'on insiste, « opportune, importune », sur le grave devoir actuel de favoriser parmi la jeunesse l'éveil des vocations sacerdotales et religieuses. Quel service ne rendrait pas le Congrès d'Angers, s'il pouvait, sur ce point capital, accroître la conviction d'un grand nombre de prêtres, de parents, d'éducateurs!

« Enseigne à l'adolescent la voie qu'il doit suivre, dit l'Ecriture, et, même devenu vieux, il ne s'en écartera point » (Prov. 22, 6). Que les enseignements de ces assises angevines préparent donc à l'Eglise et à la Patrie des générations fortes dans la foi et fidèles au devoir! De grand cœur Nous appelons sur la prochaine assemblée une large effusion de grâces et vous accordons, ainsi qu'aux personnalités présentes et à tous les participants du Congrès, Notre très paternelle Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 1er avril 1958.

PIUS PP. XII

**Discours et Messages-radio de S.S. Pie XII, XX,*
Vingtième année de Pontificat, 2 mars - 9 octobre 1958, pp. 503-504
Typographie Polyglotte Vaticane

A.A.S., vol. L (1958), n. 6-7, pp. 310-311.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana